

EA  
CIGF  
V.5#2  
DOCS

# Canadexport



Affaires extérieures External Affairs  
Canada Canada

VOL. 5 N° 2

LE 28 JANVIER 1987

## Suivez le guide au marché yougoslave

Il ne fait aucun doute que les différences linguistiques et culturelles peuvent constituer des obstacles au commerce international.

Il est également indéniable qu'on peut surmonter ces obstacles, avec de la méthode, de la persévérance et de la patience, et ainsi ouvrir la porte à de nouvelles

possibilités d'exportation.

Cette démarche s'applique aux entreprises canadiennes qui veulent exporter leurs produits et leurs services vers la Yougoslavie, pays dont les besoins en produits d'importation se situent dans des domaines où les entreprises canadiennes sont très compétentes.

Selon le dernier d'une série de guides commerciaux publiés par le ministère des Affaires extérieures (MinAffex), ces possibilités couvrent un large éventail depuis les produits entièrement manufacturés jusqu'aux entreprises conjointes et aux accords de licence.

(Voir page 2: Pour réussir.)

### Un dialogue fructueux avec les Thaïlandais

Le dialogue canado-thaïlandais sur le commerce et l'investissement, tenu à Bangkok à la fin de l'an dernier, ne s'est pas limité à de belles paroles.

Parmi les résultats concrets, nos délégués rapportent qu'en plus de prendre connaissance des dernières tendances commerciales pouvant profiter à nos deux pays, les participants canadiens ont réussi à créer de précieux contacts avec des importateurs éventuels.

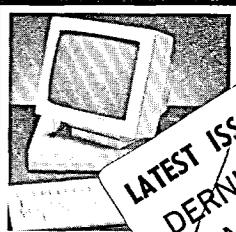
De plus, certains représentants canadiens ont confirmé ou même conclu des accords d'entreprise conjointe avec des partenaires thaïlandais, pour ne citer que les ententes suivantes:

- Imperial Flavours, de Toronto, et Prachuab Fruit Canning Co., en vue de la production et la commercialisation de concentré de jus d'ananas;
- Congas Engineering Canada Ltd. et The Sino-Thai Engineering Construction Ltd., en vue d'un transfert de technologie de distribution du gaz naturel; et
- Pacific Rim Foods Inc. et Asia Chemical Fertilizer Industrial Co. Ltd., en vue de la production d'engrais.

De plus, la Oboe Engineering Ltd.

(Voir page 2: Entente.)

### Un pied en Chine



Le RG-220 Cybernex.

Souvent, les choses progressent lentement. C'est la leçon que les entreprises canadiennes doivent apprendre lorsqu'elles tentent de s'implanter sur certains marchés étrangers.

En tout cas, c'est ce qu'a découvert la société Cybernex Ltd., d'Ottawa en réussissant finalement à conclure une importante affaire avec la République populaire de Chine.

«L'affaire a presque été un coup de hasard» a déclaré le président de Cybernex, M. David Londry, laissant entendre que sa société s'est tout simplement trouvée à la bonne place au bon moment.

C'est peut-être vrai mais, dans ce cas précis, le moment propice et le bon produit à vendre ont également constitué des facteurs décisifs pour conclure ce marché avec la Chine.

La société Cybernex, qui fabrique le terminal à écran de visualisation RG-220 Turbo, s'efforçait de faire une percée sur

(Voir page 6: Un monopole.)

### Contrats coulants de grands pipelines

Deux contrats de pipeline, d'une valeur de 40 millions de dollars et convoités par une concurrence internationale féroce, ont été attribués à la NovaCorp, de Calgary, par l'Agence nationale de gaz naturel et de pétrole de Malaisie, la Petronas.

Il y a peu de temps, la NovaCorp s'était vue confier un autre contrat de plus d'un million de dollars par Botas, compagnie d'État de pipeline de la Turquie.

Les contrats de la Malaisie, pour la gestion du projet et des services de consultation, ainsi que pour l'opération et l'entretien, font partie d'un projet de 650 millions de dollars pour un pipeline de 730 km, allant de la côte est à la côte ouest de la Malaisie, jusqu'à Singapour.

Les contrats sont considérés comme étant très prestigieux et sont très certainement représentatifs de ce que sont en mesure de réaliser les missions canadiennes à l'étranger pour aider les compagnies canadiennes à conclure des ententes d'exportation.

À la signature des contrats le 6 décembre, le président de la NovaCorp, M. Don Olafson, affirma que la compagnie était ravie de s'être méritée ces contrats malgré

(Voir page 3: Bons tuyaux.)

### Accord de coopération avec la France

On le qualifie de «plus important accord que le Canada et la France aient signé dans le secteur économique ces dernières années».

Il s'agit de l'Accord de coopération économique et industrielle signé par le ministre des Affaires extérieures, M. Joe Clark, et son homologue français, M. Jean-Bernard Raimond, à l'occasion de la visite à Ottawa de ce dernier à la mi-janvier.

Cet accord vise à développer la coopération industrielle en «favorisant les entreprises conjointes, les transferts technologiques, les investissements et la mise sur pied de projets conjoints de recherche et

de développement» entre les entreprises canadiennes et françaises, notamment au niveau des petites et moyennes entreprises.

Cet accord prévoit également une participation du ministère de l'Expansion industrielle régionale (MEIR), du Conseil national de recherches (C.N.R.) et d'autres partenaires du gouvernement fédéral.

En vigueur au moment de sa signature, l'accord quinquennal stipule, entre autres, que les deux pays conviennent de:

- promouvoir l'association des entreprises canadiennes et françaises dans les deux pays et intensifier leur développement

(Voir page 2: La France.)

**DANS CE NUMÉRO:**

- Les panneaux de présentation des produits aux salons automobiles de l'après-vente aux E.-U... 5
- Le P.D.M.E. dévoile les types d'aide à l'exportation ..... 3
- Bonnes percées canadiennes en informatique dans le Pacifique .. 4
- L'Arabie saoudite, oasis de débouchés, n'est pas à négliger ..... 6